

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 30 juillet 1998 à 19:30 heures à l'Hôtel de ville de Saint-Victor se tient une séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présent Madame la Conseillère Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Pierre Tardif, Christian Roy et Victor Bernard formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Etait absent: Monsieur Alain Mathieu.

La Secrétaire de l'assemblée est Madame Sylvie Groleau.

■ Autorisation signature - dossier du stade.

143-98 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité, que l'ordre du jour
est adopté tel que présenté.

ADOPTE

144-98 **ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
et résolu que les membres du Conseil
reconnaissent avoir reçue l'avis spécial de
convocation de la présente séance spéciale comme s'il
avait été fait conformément au Code Municipal.

ADOPTE

145-98

AUTORISATION SIGNATURE - DOSSIER DU STADE

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu que le Conseil Municipal de Saint-Victor mandate Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire, avec la personne désignée, par résolution, du Service Loisirs et Tourisme Saint-Victor à signer les documents relatifs au dossier de l'effondrement du stade avec la compagnie d'assurance La Promutuel et l'expert en sinistre, Monsieur Marc Ouellet.

ADOPTE

146-98

LEVÉE DE LA SEANCE SPECIALE

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
et que la séance spéciale est levée.

ADOPTE

LE MAIRE

LA SECRETAIRE TRESORIERE ADJ.

JEAN-PAUL BERNARD

SYLVIE GROLEAU